

LES OUTRE-MER À L'AVANT-GARDE DE LA BIFURCATION ÉCOLOGIQUE ET DU PROGRÈS SOCIAL

Les livrets thématiques
de l'Avenir en commun



édition 2022

4

Outre-mer






L'UNION POPULAIRE

Agis dans ton lieu, pense avec le monde.

Édouard Glissant

SOMMAIRE :

	Notre constat : les Outre-mer, territoires abandonnés de la République	2
	Notre projet : les Outre-mer, pionniers du progrès écologique et social	5
	Nos propositions : l'égalité pour les Outre-mer	8
	1. En finir avec l'abandon des Outre-mer	9
	2. Les Outre-mer, avant-postes de la planification écologique	12
	3. Égalité et justice sociale : unir pour bien vivre dans les Outre-mer	15
	4. Les Outre-mer, fer de lance d'une diplomatie altermondialiste	18

Ce livret a été rédigé par un groupe de travail coordonné par Karine Varasse, consultante en ingénierie de formation (Martinique) et Perceval Gaillard, éducateur spécialisé (La Réunion).

Il complète l'Avenir en commun (édition Le Seuil, 2021, 3 €), le programme pour l'Union populaire et son candidat Jean-Luc Mélenchon.

I

**NOTRE CONSTAT :
LES OUTRE-MER,
TERRITOIRES
ABANDONNÉS
DE LA RÉPUBLIQUE**

La République compte 2,5 millions d'habitantes hors de ses frontières hexagonales. Un tiers d'entre eux a moins de vingt ans.

Si la France possède le deuxième territoire maritime mondial en superficie, et le premier pour sa biodiversité, c'est grâce aux territoires ultramarins. Les Outre-mer rendent notre pays plus universaliste qu'euro-péen. En effet, nous partageons des frontières maritimes ou terrestres avec des pays aussi divers que l'Australie, Madagascar, les îles Samoa, la Barbade ou encore le Canada. La plus longue frontière terrestre de la France est avec le Brésil, sa plus longue frontière maritime avec l'Australie.

Pourtant, les Outre-mer sont considérés comme des territoires de seconde zone. Leurs économies sont dominées par des monopoles commerciaux, groupes privés appuyés par le gouvernement français. Ainsi, les Outre-mer sont un terrain de jeu pour les grands projets inutiles « offerts » aux multinationales de l'équipement et du bâtiment. Cette prédation des grandes entreprises condamne les cinq départements français d'Outre-mer à une dépendance toujours accrue aux importations, à la vie chère et au chômage de masse. Ainsi, le niveau de vie de La Réunion est inférieur d'un tiers à celui de l'Hexagone, celui de la Guyane de moitié, et celui de Mayotte de plus de 80% ! La pauvreté frappe un tiers des Guadeloupéennes et Martiniquaises, et trois quarts des Mahoraises.

Les Ultramarins et leurs terres ont subi l'empoisonnement pendant des décennies. Dans les Antilles, le chlordécone entraîne des taux records de cancers et des malformations congénitales. Le glyphosate intoxique les populations de La Réunion. En Guyane, le mercure contamine les humains et les écosystèmes. Enfin, il n'est pas possible d'oublier les 193 essais nucléaires pratiqués dans les eaux des atolls de Mururoa ou de Fangataufa entre 1966 et 1996. Les conséquences sont toujours désastreuses pour la population polynésienne et l'environnement.

Des centaines de milliers de personnes subissent des coupures intermittentes ou incessantes d'eau (en Guadeloupe ou en Martinique), voire n'y ont pas accès du tout (comme à Mayotte ou en Guyane). Les systèmes de santé dans les Outre-mer sont dans un état désastreux : les structures hospitalières sont en ruine et en manque chronique de moyens, de matériel, de personnel, etc. La crise sanitaire a démontré la faiblesse des réseaux de soins dans toute la France, mais particulièrement dans ces territoires où les cancers, le diabète, l'obésité, l'hypertension, l'asthme ou les maladies cardio-vasculaires sont plus répandus qu'ailleurs. Les habitantes des Outre-mer ressentent l'existence d'un régime d'apartheid social dans une ambiance de préférence hexagonale.

L'abandon de ces territoires a provoqué des révoltes sociales historiques. De grands mouvements sociaux émaillés de manifestations violemment réprimées, relayant les



© Adobe Stock

aspirations et revendications des populations, ont été menés en 2009 dans les Antilles, en Guyane, mais aussi à La Réunion. Des émeutes ont secoué Mayotte en 2011, La Réunion en 2012, et Mayotte, encore, en 2016. En 2018, une grève générale a paralysé Mayotte durant plusieurs mois tandis que le mouvement des Gilets jaunes a bloqué La Réunion pendant plus de 3 semaines, préfigurant ainsi la vague de contestation sociale qui submergea l'Hexagone en 2019. Le gouvernement n'en est venu à bout qu'avec de fausses promesses et une répression sévère. De nouveaux mouvements sociaux ont vu le jour en 2020 et 2021, dans le contexte de la crise sanitaire.

Ces secousses témoignent des vents de révolte qui soufflent sur cette France du grand large, encore attisés par les espoirs déçus et les promesses non tenues qui ont émaillé les mandats de Nicolas Sarkozy, de François Hollande et d'Emmanuel Macron.

II

**NOTRE PROJET :
LES OUTRE-MER,
PIONNIERS DU PROGRÈS
ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL**

Partout, les territoires ultramarins peuvent devenir des exemples de développement respectueux de l'harmonie des êtres humains entre eux et avec la nature.

Ainsi, le développement des énergies renouvelables, surtout dans les territoires insulaires, permettrait d'assurer la production énergétique. Le plan d'autonomie énergétique de Paul Vergès pour La Réunion est un exemple du niveau d'ambition que nous devons avoir pour les Outre-mer.

Les Outre-mer sont des membres à part entière de notre République, même s'ils aspirent également à faire reconnaître leurs spécificités ultramarines. Nul séparatisme, nul repli dans cette affirmation. En 1946, les « quatre vieilles » – la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion – ont choisi de sortir du statut colonial en accédant au rang de département français. Ce fut une conquête majeure du camp progressiste emmené par Aimé Césaire, Léon de Lépervanche, Raymond Vergès, Léopold Bissol et Gaston Monnerville. En 2011, ce fut au tour de Mayotte de compléter la liste. Dix ans après, il convient de parachever la départementalisation en lui ouvrant l'accès au droit commun.

Réussir le développement de nos territoires d'Outre-mer passe aussi par le retour d'une politique de production responsable et relocalisée. Il faut mettre fin aux économies de dépendance du continent européen dans lesquelles les Outre-mer ont été enfermés. Ce sera aussi l'occasion de conclure des accords commerciaux honnêtes et équilibrés, respectant les impératifs sociaux et écologiques et refusant la concurrence déloyale avec les pays voisins de chaque territoire.



© Adobe Stock

Il y a urgence à engager un plan pluriannuel d'investissement et de développement des services publics (transports, éducation, santé, logement, culture), dont la possibilité a été dessinée dans les propositions des mouvements sociaux notamment en Guyane, à Mayotte, en Guadeloupe et en Martinique. Pour garantir le droit à l'eau, la rénovation et l'adaptation des infrastructures s'imposent.

Les territoires ultramarins doivent rejoindre les accords régionaux de coopération, afin de bénéficier d'un appui diplomatique, matériel et technique important. La France pourrait apporter sa contribution sur le plan technique, scientifique ou commercial. Notre pays sera aussi capable de fournir une assistance médicale d'urgence et de génie civil en situation de catastrophe.

Nous proposons, par l'émancipation des territoires ultramarins contre la mainmise des accapareurs de toute nature, une voie de développement endogène et d'enrichissement mutuel des relations internationales. La République doit vivre partout et pour toutes et tous !



NOS PROPOSITIONS : L'ÉGALITÉ POUR LES OUTRE-MER

1. EN FINIR AVEC L'ABANDON DES OUTRE-MER

Les Outre-mer sont maintenus dans un système de dépendance économique et de mal-développement, générateur de pauvreté et d'inégalités. Les habitant-es subissent le recul des services publics, les retards accumulés en matière d'investissements publics, le poids des situations d'oligarchie ou de monopoles dans l'économie, et les effets durables des pollutions comme celles dues au chlordécone. Nous refusons une telle rupture d'égalité. Il faut déclarer l'état d'urgence sociale avec pour objectif l'éradication de la pauvreté ultramarine.

Un plan d'urgence sociale pour vivre décemment

- Augmenter immédiatement le SMIC à 1400 euros net
- Étendre la prime de vie chère aux bénéficiaires des minima sociaux et du minimum vieillesse
- Bloquer et faire baisser les prix des produits de première nécessité en réformant le bouclier qualité-prix pour lutter contre la vie chère
- Garantir le droit au logement
- Mettre en œuvre un plan d'aide pour l'insertion des jeunes
- Réaffirmer la légitimité des sur-salaires dans les fonctions publiques (sécurisation de l'index de correction) et les généraliser dans tous les secteurs où ils sont instaurés
- Titulariser les fonctionnaires territoriaux précaires
- Instaurer un principe de faveur de manière à garantir 50% de recrutements locaux dans tous les corps de la fonction publique
- Renforcer les dotations de l'État pour les territoires et régions en retard de développement économique et social
- À Mayotte, aligner les prestations sociales et le droit du travail sur l'Hexagone

Un plan d'urgence pour garantir l'accès à l'eau potable

- Rétablir une distribution d'eau de bonne qualité et en volume suffisant dans les territoires d'Outre-mer où le service public de l'eau est défaillant
- Financer par des fonds étatiques les travaux urgents de remplacement des canalisations, notamment en Guadeloupe, sur l'adduction d'eau potable et l'assainissement
- Adopter la régie comme mode de gestion de l'eau et de l'assainissement
- Déclencher, en cas de pénurie, catastrophe ou pandémie, un plan visant à la distribution de bouteilles d'eau (plan ORSEC-eau) et plafonner leur prix dans tous les endroits où le service public de l'eau potable et de l'assainissement est défaillant
- Annuler la dette citoyenne résultant du problème de facturation des anciens opérateurs et/ou résultant d'impayés pour service non rendu et cesser le recouvrement forcé de celle-ci
- Garantir que ni la dette existante, ni les investissements à venir des opérateurs de l'eau, ne seront répercutés sur la facture des usager-es de l'eau
- En Guadeloupe et en Martinique, reconnaître le statut de crise sanitaire et écologique concernant l'eau potable et son assainissement, la contamination au chlordécone, et les effets cocktails avec d'autres substances dont les conséquences sont encore inconnues

Un plan d'urgence sanitaire et de développement des services publics

- Établir un plan d'urgence contre l'illettrisme et la déscolarisation
- Garantir la santé publique gratuite pour tous
- Abroger les lois sur l'état d'urgence sanitaire, le passe sanitaire et l'obligation vaccinale
- Abandonner les poursuites et sanctions contre le personnel médical et paramédical
- Garantir l'approvisionnement d'une réserve médicale stratégique en cas de crise ou catastrophe
- Reconstruire ou rénover les hôpitaux, renforcer leurs moyens et ceux des structures médicales et paramédicales
- Encadrer réellement les taux de sucre et sel dans l'alimentation (application de la Loi Lurel)
- Revaloriser le coefficient géographique des établissements de santé de La Réunion, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, afin d'augmenter leur budget



© Adabee Stock

- Développer un pôle de santé avec un déploiement physique de l'offre de soin, garantissant un accès aux soins égalitaire sur les territoires (du littoral à l'intérieur des terres)
- Intégrer aux Antilles un deuxième cycle d'études de médecine afin de lutter contre les déserts médicaux

Un plan d'urgence pour dépolluer et désempoisonner

- Engager un plan d'urgence pour la dépollution et décontamination rapide des régions durablement polluées en France, en priorisant la Guadeloupe et la Martinique victimes du chlordécone
- Mettre en place un plan Sargasse pour étudier la toxicité réelle de ces substances sur les populations
- Investir dans la recherche, la cartographie et les études sur la dépollution des sols, des eaux et des corps
- Aider les victimes des pollutions et les lanceur·ses d'alerte sur la base d'un fonds abondé en fonction des besoins
- Planifier et accompagner la reconversion des agriculteur·ices vers une agriculture non polluante, libérée des pesticides
- Généraliser et faciliter les prélèvements et analyses des sols des « jardins créoles » des particuliers (particulièrement en Martinique et Guadeloupe) afin de d'encourager les pratiques agroécologiques déjà à l'œuvre

2. LES OUTRE-MER, AVANT-POSTES DE LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Les Outre-mer vont prendre de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique : manque d'eau potable, montée des eaux, sécheresses, multiplication des catastrophes naturelles. La prédation des multinationales nous mène à la catastrophe. Il faut réagir vite et fort. Les Outre-mer pourraient être les pilotes de la planification écologique et du progrès humain. Il existe déjà des « *plan pays* » bâtis par les Ultramarin-es. Ils doivent servir de grands objectifs écologiques fixés à partir des besoins essentiels : autonomie énergétique, relocalisation de la production alimentaire, déploiement d'une économie de la mer.

Conquérir l'autonomie énergétique et atteindre le 100 % renouvelables

- Mettre en œuvre un plan d'autonomie énergétique dans chaque territoire à partir des énergies renouvelables disponibles, terrestres (géothermie, solaire, éolien) et marines (éolien, utilisant les différences de températures, géothermie, etc.)
- Mettre en place un plan ambitieux de rénovation thermique des bâtiments publics
- Créer des lycées professionnels maritimes et des formations supérieures pour en faire des territoires pilotes de l'économie de la mer

Aller vers l'autosuffisance alimentaire par le protectionnisme écologique

- Instaurer un bouclier douanier via une taxe kilométrique en faveur des productions locales à faible empreinte écologique
- Appliquer une préférence commerciale pour les produits ultramarins vers l'Hexagone et l'Europe et nouer des partenariats commerciaux équilibrés avec les voisins régionaux
- Tendre vers l'autosuffisance alimentaire grâce à l'agriculture paysanne écologique et les filières agroalimentaires locales
- Garantir des prix rémunérateurs aux producteur-rices
- Démanteler les monocultures par une politique d'incitation aux cultures vivrières
- Mettre en place une véritable réforme agraire pour relocaliser la production alimentaire et développer des alternatives vertueuses



- Relancer la production de fruits et légumes locaux, développer des produits d'excellence, créer des appellations d'origine contrôlée (AOC) et réglementer les appellations
- Développer des circuits de distribution publics et/ou alternatifs, favoriser la production en coopérative
- Instaurer des dispositifs de soutien aux agriculteur-rices en vue de favoriser les petites exploitations familiales vivrières
- Mettre en œuvre une politique en faveur de l'installation des jeunes cultivateur-rices ultramarin-es sur des exploitations viables et intégrées dans des circuits courts de proximité et des coopératives
- Développer la formation professionnelle dans le domaine des nouvelles techniques de pêche écologiques et dans celui des nouvelles techniques agricoles écologiques (y compris l'élevage)

Développer les transports publics écologiques, repenser la mobilité individuelle

- Accorder la priorité à la réalisation de projets de transport ferroviaire dans les Outre-mer
- Engager un plan spécifique de développement des transports collectifs en Outre-mer, sur le modèle du projet de tram-train à La Réunion
- Assurer la continuité territoriale avec l'Hexagone (desserte de service public à tarifs réglementés) et le désenclavement intra territorial (en Guyane notamment) et extraterritorial
- Soutenir la compagnie aérienne Air Austral et la création d'une compagnie maritime régionale à La Réunion pour permettre le désenclavement aérien et maritime

Préserver les territoires des pratiques mortifères et des grands projets inutiles et protéger la biodiversité

- Lutter contre l'orpaillage clandestin en Guyane
- Annuler définitivement le projet Montagne d'or en Guyane
- Lutter contre la pêche illégale
- Réformer le Parc national de La Réunion dans le sens d'une meilleure intégration de ses habitant-es et d'une exclusion ferme de toute forme de spéculation immobilière ou d'activité touristique non écologique dans le cœur du Parc
- Arrêter tout projet touristique et hôtelier susceptible de mettre en péril les paysages, la biodiversité y compris marine
- Lutter contre l'artificialisation des sols notamment en limitant l'extension des grandes zones commerciales
- À La Réunion, prendre en charge le financement des surcoûts et de l'achèvement du projet de la nouvelle route du littoral, chantier d'envergure nationale, dont le règlement est hors de portée de la Région seule. L'achèvement doit se faire en faveur du moindre impact environnemental et la lumière doit être faite sur les conditions de sa réalisation et les surcoûts engendrés
- Sauver les trésors de biodiversité des Outre-mer en renforçant les moyens d'étude et de protection des espèces animales et végétales
- Renforcer les moyens pour la préservation des aires maritimes protégées
- Augmenter les moyens humains et financiers alloués à la protection des forêts pour empêcher la déforestation sauvage ou industrielle
- Mettre en place des observatoires régionaux de la déforestation et des services écosystémiques
- Œuvrer pour le renforcement du tri et l'installation d'un procédé de traitement écologique des déchets

3. ÉGALITÉ ET JUSTICE SOCIALE : UNIR POUR BIEN VIVRE DANS LES OUTRE-MER

La vie chère est provoquée par les marges abusives des monopoles qui mettent en coupe réglée les économies des Outre-mer. Il faut lutter contre les féodalités économiques et développer partout la solidarité et l'entraide. Il est temps de s'engager sur la voie de l'égalité réelle dans les Outre-mer.

Lutter contre les féodalités économiques et remettre l'économie au service de l'humain

- Contrôler les prix et les marges pour les biens de consommation et les pratiques des centrales d'achat
- Associer les habitant-es de chaque Outre-mer à la mise en œuvre du bouclier qualité-prix comme cela se fait déjà à la Réunion
- Nationaliser les installations et équipements des oligopoles pétroliers, dont la SRPP à La Réunion, et la SARA en Guadeloupe-Guyane-Martinique
- Créer des compagnies publiques ultramarines chargées de l'approvisionnement en hydrocarbures, mais aussi, à terme, de l'exploration pétrolière, des forages et du raffinage.
- Instaurer un contrôle effectif des prix des carburants et des hydrocarbures en lieu et place des mécanismes inopérants déjà existants
- Contrôler le prix des billets d'avion et lancer un audit relatif à la situation oligopolistique du secteur aérien
- Limiter la défiscalisation aux objectifs sociaux et écologiques (logement social, ESS, etc.)
- Identifier les besoins en main d'œuvre et en formation professionnelle adaptés à chaque territoire, notamment en lien avec la bifurcation écologique : tourisme vert et bleu, économie de la montagne là où cela s'y prête, énergies renouvelables, agriculture et pêche écologiques, nouvelles technologies
- Planifier, organiser et accompagner le retour post-études des étudiant-es parti-es étudier ailleurs

L'éducation pour toutes et tous

- Augmenter le nombre d'établissements d'éducation prioritaire et construire des établissements scolaires, en particulier en Guadeloupe et à Mayotte
- Faire entrer l'éducation à la nutrition dans les programmes scolaires et développer la culture du sport pour participer à la lutte contre le surpoids, l'obésité et le diabète
- Mettre en place un plan global de lutte contre l'illettrisme à travers l'expérimentation de méthodes innovantes
- Étendre les programmes de réussite éducative (PRE) à tous les territoires ultramarins
- Démocratiser l'accès aux savoirs en prenant appui sur l'histoire, les langues et les cultures régionales
- Intégrer dans les programmes scolaires nationaux l'enseignement de l'histoire des Outre-mer
- Les universités doivent être des outils de codéveloppement : augmentation des capacités d'accueil, ouverture sur l'environnement régional, création de filières universitaires centrées autour des besoins de chaque territoire, financement de travaux de recherche dédiés aux Outre-mer

La République partout et pour toutes et tous

- Organiser un congrès général des territoires éloignés et ultramarins pour ouvrir la discussion sur les statuts
- Garantir des sessions de formation (histoire, géographie et enjeux locaux) aux magistrats non originaires qui prennent un poste dans les Outre-mer
- Engager un plan de rattrapage spécifique pour la protection de l'enfance dans les Outre-mer : doter chaque collectivité de structures de protection de l'enfance et de protection maternelle et infantile adaptées, recruter du personnel et le former aux problématiques locales
- Assurer un accueil digne des migrant-es et renforcer les coopérations régionales en matière d'immigration
- Après la décision inacceptable de tenir le 3e référendum contre l'esprit de l'accord de Nouméa, construire l'avenir de la Nouvelle-Calédonie dans le dialogue avec toutes les parties prenantes, quitte s'il le faut à reprendre une deuxième période du type de celle de la décennie écoulée
- Réserver le statut de collectivité unique aux territoires insulaires et des Outre-mer qui le souhaitent
- Étendre la laïcité dans les Outre-mer, en appliquant la loi de 1905 là où elle ne l'est pas



© Adobe Stock

Préserver et valoriser la culture et le patrimoine ultramarins

- Encourager les créations, productions et distributions artistiques locales
- Intensifier l'archéologie préventive et prospective pour accompagner l'effort de l'enseignement de l'histoire des territoires des Outre-mer
- Numériser et mettre en accès libre les archives des Outre-mer (photos, films, documents divers) et rapatrier dans les départements concernés les archives physiques stockées aux Archives d'Outre-mer
- Préserver et valoriser le patrimoine grâce à des « chartes architecturales créoles » adaptées au paysage urbain et aux contraintes climatiques des territoires
- Soutenir l'enseignement des langues et cultures d'Outre-mer pour celles et ceux qui en font la demande et mettre en valeur la diversité des patrimoines culturels et linguistiques

4. LES OUTRE-MER, FER DE LANCE D'UNE DIPLOMATIE ALTERMONDIALISTE

Grâce aux Outre-mer, la France est présente dans tous les océans. Elle possède le deuxième domaine maritime au monde. La Guyane française partage avec le Brésil la plus longue frontière terrestre de notre pays. Le devoir de la France est fixé par ses responsabilités et son voisinage. Elle doit être le fer de lance d'une diplomatie universaliste dont les Outre-mer seront le point d'appui.

Reconquérir la souveraineté

- Récupérer l'espace maritime partagé avec Maurice autour de Tromelin
- Réaffirmer la souveraineté nationale sur les îles Éparses et annuler les permis d'exploitation pétrolière accordés à des compagnies étrangères

Construire des politiques internationales et des partenariats régionaux à partir des Outre-mer

- Faire des Outre-mer des pôles régionaux de codéveloppement : transfert de technologies auprès des pays voisins, aide logistique et scientifique, établissements de formation de haut niveau bénéficiant à la fois aux étudiant-es ultramarin-es et à celles et ceux des pays voisins, coopération militaire de maintien de la paix
- Affronter l'urgence climatique et les événements climatiques extrêmes en coopérant avec les pays voisins : échange de bonnes pratiques, plans communs de prévention et de protection des populations et des infrastructures
- Rejoindre les coopérations régionales : la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC) pour les Antilles et la Guyane française, l'Union africaine pour Mayotte, rejoindre la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDA) et participer activement à l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA) pour La Réunion
- Accroître la coopération internationale afin de lutter contre la corruption et les trafics (drogues, armes, pêche illégale, orpaillage clandestin, etc.)

L'Avenir en commun est le programme de Jean-Luc Mélenchon pour l'élection présidentielle de 2022. Il est le fruit d'un long processus d'élaboration qui implique des centaines de personnes et d'organisations syndicales, associatives et politiques.

Les **Livrets de l'Avenir en commun** sont des documents complémentaires et permettent d'aller plus loin dans le détail des propositions.

Ainsi, ils intègrent le fruit de réflexions nouvelles ou approfondies sur une quarantaine d'enjeux : de la planification écologique à l'espace en passant par le plein emploi et la condition animale.

Les livrets sont élaborés de manière collective, au sein de l'espace programme de la campagne coordonné par Clémence Guetté et Hadrien Toucel, grâce au travail des groupes thématiques ouverts à toutes celles et ceux qui souhaitent les rejoindre.

L'Avenir en commun, le programme, est vendu en librairie au prix de 3 euros (Éditions du Seuil) ou sur le site www.melenchon2022.fr/programme

Les livrets sont mis en ligne au fur et à mesure de leur publication sur le site www.melenchon2022.fr et existent en version imprimée sur commande.

Vous pouvez aussi scanner ce QR Code pour un accès rapide à des fiches « résumé » du programme :



Pour suivre Jean-Luc Mélenchon dans cette campagne, nous vous conseillons aussi son blog : www.melenchon.fr

